

Débrayage du mardi 30 avril – Annonce

..., le ... avril 2019

Madame, Monsieur ... (nom du responsable),

Je vous informe que je (nous) participerai (participerons) au débrayage organisé par la FEDE et le SSP, le mardi 30 avril, de 9h00 à 10h00.

Conformément au courrier envoyé au Conseil d'Etat en date du 7 avril 2019 par Me Christian Dandrès, l'avocat du SSP, ce débrayage est entièrement licite et est conforme aux articles 28 de la Constitution fédérale et 27 de la Constitution cantonale (courrier disponible sur www.ssp-fribourg.ch).

Il est, notamment, motivé par l'ampleur des pertes qui seraient la conséquence du projet du Conseil d'Etat (jusqu'à – 25% de perte de rente, ou 1'500 francs de moins par mois ; élévation de l'âge de la retraite de 4 ans) et par le refus du gouvernement d'entrer en négociations sur le maintien de la primauté des prestations.

De plus, la modification de la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers) concernant le droit de grève n'entrera en vigueur que le 1^{er} juillet prochain.

Aucune sanction ne pourra donc être prise pour ma (notre) participation à ce débrayage.

En vous remerciant de votre attention, je (nous) vous transmets (transmettons) mes (nos) meilleures salutations,

NOM – PRENOM - SERVICE

Copie FEDE, SSP